

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

AVANCES À DES  
ORGANISMES DISTINCTS  
DE L'ÉTAT ET GÉRANT DES  
SERVICES PUBLICS



PROGRAMME 823

---

**AVANCES À DES ORGANISMES DISTINCTS DE L'ÉTAT ET GÉRANT DES SERVICES  
PUBLICS**

---

**Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

---

Programme n° 823 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

**Emmanuel MOULIN**

*Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 823 : Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

L'objet du programme 823 est d'octroyer des avances à divers organismes, distincts de l'État, gérant des services publics. Les avances permettent de prévenir une fragmentation de la dette des administrations publiques ou un accroissement de leur charge d'intérêt.

Les avances de ce programme sont principalement des avances de court terme qui permettent de répondre à des situations d'urgence caractérisée, pour assurer la continuité de l'action publique, ou pour mettre en œuvre de façon accélérée une mesure de politique publique. Elles autorisent également la couverture provisoire d'un besoin de financement imprévu, qu'une ressource durable et certaine doit venir assurer ultérieurement de façon pérenne.

En outre, des "avances de moyen terme", prêts au sens du recueil des normes comptables, peuvent également être octroyées aux organismes publics entrant dans le champ de l'article 24 de la loi n°2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019. Celui-ci interdit en effet aux organismes divers d'administration centrale (ODAC), sous réserve des exceptions législatives prévues par la loi de programmation des finances publiques, de s'endetter auprès d'un établissement de crédit ou d'émettre un titre de créance d'une durée supérieure à 12 mois.

Les avances de moyen terme doivent financer exclusivement des dépenses d'investissement, sous réserve de l'absence d'autres ressources rapidement disponibles et d'une réelle capacité financière et juridique de remboursement par l'organisme bénéficiaire. Elles sont accordées en principe à des organismes dont l'activité génère des ressources propres suffisantes pour couvrir le remboursement de l'avance.

L'Agence France Trésor (AFT) est chargée de la mise en œuvre des avances. Elle veille dans la limite de ses prérogatives au respect des règles d'utilisation des avances du Trésor, notamment leur remboursement à la date prévue. Cependant, elle n'assure pas la tutelle des organismes bénéficiaires de l'avance. Elle dispose de moyens limités pour contraindre un service bénéficiaire au remboursement de l'avance.

---

**Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

---

Programme n° 823 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>			
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000	320 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+50 000 000	+50 000 000	
Total des AE ouvertes	370 000 000	370 000 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>90 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>			
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000	320 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+50 000 000	+50 000 000	
Total des CP ouverts	370 000 000	370 000 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>90 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>			
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services	268 800 000	268 800 000	268 800 000

## Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
publics	-29 311 686		<b>-29 311 686</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>268 800 000</b>	<b>268 800 000</b>	<b>268 800 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>-29 311 686</b>		<b>-29 311 686</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	268 800 000 64 888 314	268 800 000	<b>268 800 000</b> <b>64 888 314</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>268 800 000</b>	<b>268 800 000</b>	<b>268 800 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>64 888 314</b>		<b>64 888 314</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	-29 311 686	320 000 000	90 000 000	64 888 314	320 000 000	90 000 000
Prêts et avances	-29 311 686	320 000 000	90 000 000	64 888 314	320 000 000	90 000 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>320 000 000</b>			<b>320 000 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+50 000 000			+50 000 000	
<b>Total*</b>	<b>-29 311 686</b>	<b>370 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	<b>64 888 314</b>	<b>370 000 000</b>	<b>90 000 000</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2020		50 000 000		50 000 000				
<b>Total</b>		<b>50 000 000</b>		<b>50 000 000</b>				

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>50 000 000</b>		<b>50 000 000</b>				



---

**Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

---

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics		320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000		320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>0</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+50 000 000	+50 000 000		+50 000 000	+50 000 000
Total des crédits ouverts	0	370 000 000	370 000 000	0	370 000 000	370 000 000
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>90 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	<b>0</b>	<b>90 000 000</b>	<b>90 000 000</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+280 000 000	+280 000 000		+280 000 000	+280 000 000

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2020 s'élève à 90 000 000 €. Il est réparti en deux enveloppes :

- Une avance de 20,0 M€ a été octroyée pour le financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Cette enveloppe a été accordée à l'AEFE afin de lui permettre dans le cadre du dispositif de soutien aux Français de l'étranger de venir en aide aux établissements qui en auront besoin.
- Une avance de 70,0M€ a été octroyée à France Télévisions dans le cadre du financement de son plan de transformation.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	320 000 000	320 000 000	0	320 000 000	320 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>0</b>	<b>320 000 000</b>	<b>320 000 000</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

La troisième loi de finances rectificative pour 2020 du 30 juillet 2020 a ouvert un montant de crédits de 50 M€ sur ce programme, au profit de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Cette enveloppe a été accordée à l'AEFE afin de lui permettre dans le cadre du dispositif de soutien aux Français de l'étranger annoncé le 30 avril 2020 par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministre de l'Action et des Comptes publics et le Secrétaire

**Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de venir en aide aux établissements qui en auront besoin. Ces ouvertures sont complétées par 50 M€ de crédits ouverts sur le Programme n° 185 : Diplomatie culturelle et d'influence. Cette avance est accordée pour une durée maximale d'un an. Le montant des crédits consommés s'élève à 20 M€.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

## Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>370 000 000</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>370 000 000</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>90 000 000</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>90 000 000</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>280 000 000</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>90 000 000</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>0</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>90 000 000</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>90 000 000</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>0</b>
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>0</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Les avances étant octroyées annuellement, les montants non consommés sont perdus et n'ouvrent droit à aucun crédit au titre des exercices ultérieurs. En conséquence, les crédits ouverts en LFI mais non consommés n'ont pas vocation à être reportés et les engagements non couverts par des paiements doivent être annulés en fin d'exercice.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics		320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000		320 000 000 90 000 000	320 000 000 90 000 000

La loi de finances initiale pour 2020 a ouvert un montant de crédits de 350 M€ sur ce programme.

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2020 s'élève à 90 M€, comme précisé dans « les éléments transversaux au programme ». Les crédits ont été répartis en deux enveloppes :

- Une avance de 20 M€ a été octroyée pour le financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) afin de venir en aide aux établissements qui en auront besoin, dans le cadre du dispositif de soutien aux Français de l'étranger.
- Une avance de 70 M€ a été octroyée à France Télévisions dans le cadre du financement de son plan de transformation. L'enveloppe a été consommée en totalité. Cette avance a été accordée pour une durée de quatre ans. la date limite de remboursement a été fixée au 31 décembre 2024.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	320 000 000	90 000 000	320 000 000	90 000 000
Prêts et avances	320 000 000	90 000 000	320 000 000	90 000 000
<b>Total</b>	<b>320 000 000</b>	<b>90 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>90 000 000</b>